

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024 à 20 h, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2024-1197 intitulé :

Projet de règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 décembre 2024 à 18 h à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Boischatel située au 45, rue Bédard. L'objet de cette assemblée est d'informer les personnes intéressées sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le représentant du service d'urbanisme et de l'aménagement du territoire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. **Objectifs du règlement**
L'objectif du règlement est de modifier la grille des spécifications pour la zone M1-043 du *Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements* afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans cette zone.

Pierre-Alexandre Côté, directeur
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Tél. 418 822-4500 | pierre-alexandrecote@boischatel.net

4. Le projet de règlement peut être consulté au 45, rue Bédard, Boischatel, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

FAIT À BOISCHATEL, CE 6 NOVEMBRE 2024



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 13 h et 16 h 30, le 6^e jour du mois de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 6^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint